



Qualification d' « entreprise innovante » dans le cadre des FCPI

DELTA PLUS GROUP a obtenu le 30 juin 2008 de la part d'OSEO innovation la qualification d' «entreprise innovante ».

Cette qualification rend DELTA PLUS GROUP éligible à l'investissement par un ou plusieurs FCPI.

La reconnaissance de ce caractère innovant est définitivement acquise vis-à-vis de tout FCPI procédant à un investissement dans le capital de DELTA PLUS GROUP, dans un délai de trois ans à compter du 30 juin 2008.

CONTACT :
Tél. : 04 90 74 20 33
E.mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
